

C'EST BONA



L'INFO PRATIQUE **DES LOCATAIRES**

DÉCEMBRE 2024

Pas-de-Calais habitat vous souhaite

une belle année 2025



À l'approche des fêtes, nous avons tous à cœur de partager des moments joyeux avec ceux qui nous sont chers. Mais veillons à ce qu'ils se déroulent en toute sécurité. Cette seconde lettre C'est bon à savoir vous apporte des conseils pratiques de prévention.

Je vous adresse mes meilleurs vœux de fêtes,

de paix et de bonheur.

résident de Pas-de-Calais habitat

PRÉVENTION DES INCENDIES: LES BONS RÉFLEXES

Comment les éviter?

- Ne surchargez pas les multiprises électriques. Idéalement c'est 1 prise, pour 1 appareil
- Débranchez les appareils inutilisés, ne les laissez pas en veille
- Éteignez complètement les cigarettes et ne fumez pas au lit
- Tenez les allumettes et les briquets hors de portée des enfants. Ne les laissez pas sans surveillance
- Ne laissez pas de casseroles, de poêles ou d'huile sur le feu sans surveiller la cuisson
- Éloignez les produits inflammables des radiateurs, ampoules, plaques chauffantes...

Que faire en cas d'incendie?

Ne prenez jamais l'ascenseur.

- Si l'incendie se déclare chez vous
- Faites sortir tout le monde et évacuez les lieux pour éviter les risques d'intoxication
- Fermez la porte de la pièce en feu et la porte d'entrée. N'emportez rien.
- Une fois dehors, appelez les pompiers.
- Si l'incendie est au-dessous ou sur votre palier
- Fermez les portes et mettez des linges mouillés en bas des portes
- Allez à la fenêtre pour que les secours vous voient
- En cas de fumée dans la pièce, placez-vous au sol et couvrez-vous le nez et la bouche avec un linge humide.
- Si l'incendie est au-dessus
- Sortez par l'issue la plus proche.

Comment être averti à temps?



Le DAAF (Détecteur avertisseur autonome de fumée) est un équipement obligatoire de votre logement qui garantit votre sécurité.

Ne le démontez pas! En cas d'anomalie, contactez Logista.

Le service départemental d'incendie et de secours (SDIS) vous informe:

« Le détecteur de fumée détecte les incendies dès qu'ils se déclarent. Il émet un signal sonore suffisamment fort pour réveiller une personne endormie. En cela, il contribue à sauver des vies. L'entretien régulier de ces dispositifs est important pour garantir leur efficacité. »



C'EST UTILE EN CAS D'URGENCE









www.pasdecalais-habitat.fr









LA VISITE D'ENTRETIEN ANNUELLE DE VOTRE LOGEMENT

La visite de sécurité et d'entretien, effectuée par Logista dans le cadre du contrat d'entretien de votre logement, est la garantie d'avoir un logement sûr : contrôle des circuits électriques, des appareils de chauffage, des équipements... Ce contrôle est obligatoire : répondez présent lorsque Logista vous contacte.

LOGISTA HOMETECH

ÉCHANGES ET SOLIDARITÉ POUR LES HABITANTS DU QUARTIER



Le Collectif des Locataires de la Grande Résidence (CLGR) anime le quartier depuis quatre ans.

Corinne, Jennifer, Nadine et Naïma, locataires de la Grande résidence, ont toutes un point commun: elles s'investissent énormément dans l'association CLGR vivre ensemble, ainsi que Noëlla, Martine, Karine, André, Patrick, Matthieu.

Ensemble, ils nous ont expliqué l'intérêt de cette jeune association pour le quartier.

Le collectif, né il y a quatre ans à l'initiative des gardiens, a d'abord créé un jardin partagé avant de développer d'autres actions : événements comme Pâques, Halloween et le Forum "Les acteurs et Vous", ainsi que des projets pour Octobre Rose, où ils ont crocheté des chenilles roses et organisé un stand lors de la foire de Lens. Ils ont aussi formé des partenariats avec l'école Thérèse Cauche, Culture et Liberté, l'AFEV et les Kapseurs.

L'objectif est de renforcer la solidarité de quartier. Naïma explique que les animations permettent aux habitants de se rencontrer et recréer des liens. Depuis le 19 septembre 2024, le collectif est devenu une association, soutenue par Pas-de-Calais habitat, un grand pas pour ses membres. Nadine et Jennifer le précise, le CLGR c'est un troc d'idées, de services et de talents: "Nous sommes toutes des habitantes de la Grande Résidence et ce qui nous rassemble, c'est cette envie commune d'agir pour notre quartier. Chacune de nous a des talents différents: Nadine et moi, on adore tout ce qui touche aux métiers du fil, Corinne est une vraie animatrice, toujours à aller voir les gens pour les motiver. C'est ça, un collectif: un échange de savoir-faire et c'est essentiel. C'est de l'humain, du vivant."

VOUS VOULEZ REJOINDRE L'ASSOCIATION CLGR? contact : clgrvivreensemble@gmail.com ou Facebook : Clgr Vivre Ensemble

L'ASSURANCE HABITATION, C'EST UNE OBLIGATION



Être assuré, c'est d'abord être rassuré mais c'est surtout une **obligation prévue dans votre bail et par la loi du 6 juillet 1989.**

Sans assurance, votre responsabilité est engagée en cas de dommages, avec à la clé, des sommes parfois très importantes à payer.

L'assurance habitation vous protège, vous et votre famille, en cas de sinistre (incendie, dégât des eaux...), que celui-ci survienne dans votre logement, chez votre voisin ou dans votre résidence.

Pour une protection maximale, il est conseillé de souscrire une assurance **multirisque habitation**. Elle apporte les garanties obligatoires, vous protège contre le vol et peut couvrir les dépendances (cave, garage, etc.), les portes palières, portes de boxes et boîtes aux lettres.

Enfin, elle intègre une assurance responsabilité civile qui vous couvre en cas de dommages accidentels causés à une autre personne.

Lors de la signature de votre contrat de location, vous nous avez remis votre attestation d'assurance. Vous devez chaque année nous adresser la nouvelle attestation envoyée par votre compagnie.

